



CANADA

Débats du Sénat

2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 146 • NUMÉRO 83

LA FRANCOPHONIE

La déclaration du Sommet de Québec

Questions de

l'honorable Claudette Tardif

Le mardi 15 décembre 2009

LE SÉNAT

Le mardi 15 décembre 2009

LA FRANCOPHONIE

LA DÉCLARATION DU SOMMET DE QUÉBEC

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat.

La ministre Josée Verner présidera aujourd'hui et demain la 25^e conférence ministérielle de la Francophonie à Paris. Cette conférence permet aux représentants des gouvernements de l'Organisation internationale de la Francophonie de se prononcer sur les grands axes de l'action multilatérale francophone et, plus particulièrement, de se pencher sur la mise en œuvre de la déclaration adoptée au Sommet de Québec, en octobre 2008.

Madame le leader peut-elle nous indiquer quels sont les plans du gouvernement pour la mise en œuvre de la Déclaration du Sommet de Québec?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et ministre d'État (Aînés)) : Je remercie madame le sénateur de sa question. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour dire que c'est sous un gouvernement conservateur que le Canada est devenu membre de la Francophonie.

Pour ce qui est de la question du sénateur Tardif, j'en prends note.

[Français]

Le sénateur Tardif : Honorables sénateurs, permettez-moi de vous lire le cinquième article de la déclaration :

Convaincus de la nécessité d'œuvrer conjointement, au sein d'un espace francophone solidaire, pour apporter, par des actions ciblées, une valeur ajoutée en faveur de la paix, de l'État de droit, de la coopération et du développement durable.

Madame le leader, la stratégie de développement durable de l'Organisation internationale de la Francophonie a pour objectif de favoriser l'accès à l'énergie et la promotion des énergies renouvelables, d'abord en renforçant les stratégies nationales de développement durable, puis en renforçant la participation des pays en développement et des pays les moins avancés au processus de régulation multilatérale.

La stratégie pour la période de 2010 à 2013 sera soumise à l'approbation lors de la conférence ministérielle de la Francophonie, cette semaine, soit aujourd'hui et demain.

La ministre Verner a-t-elle consulté le ministre de l'Environnement avant cette conférence? Quelle stratégie de développement durable le gouvernement canadien offrira-t-il lors de cette conférence?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Honorables sénateurs, je suppose qu'à l'instar du sénateur Fraser, le sénateur Tardif croit que je n'ai pas de tête et que je ne sais pas lire.

La ministre Verner représente le gouvernement. Tout ce que je puis dire, c'est que, lorsqu'elle aura répondu au nom du gouvernement, je serai ravie de transmettre sa réponse au sénateur.